CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6135

concernant l'engagement et l'affectation d'un doyen au Décanat de la formation continue et des partenariats

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de doyenne ou de doyen au Décanat de la formation continue et des partenariats;

ATTENDU le Chapitre 6 « Contrat d'un cadre » du Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU qu'un processus de dotation a été mis en place et qu'un affichage interne le 17 août 2017 et un affichage externe sur le site Web de l'Université le 25 août 2017 ainsi qu'une annonce dans l'édition du 26 août 2017 du journal *Le Droit* ont été effectués;

ATTENDU qu'un comité de sélection a été formé et que ce dernier a analysé les candidatures et a reçu les candidats en entrevue;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

ATTENDU les résolutions 382-CA-5792, 395-CX-1792 et 399-CA-6050;

ATTENDU les explications et la recommandation de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les explications du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Samantha Villeneuve,
appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER monsieur Robert Bilterys à titre de cadre à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier contrat de deux ans débutant le 31 octobre 2017;

D'AFFECTER monsieur Robert Bilterys au poste de doyen de la formation continue et des partenariats;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'engagement et à l'affectation de monsieur Robert Bilterys.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6136

concernant l'engagement et l'affectation d'une directrice au Service des terrains et bâtiments

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU la vacance du poste de directrice ou de directeur au Service des terrains et bâtiments;

ATTENDU le Chapitre 6 « Contrat d'un cadre » du Protocole d'entente entre l'Université du Québec en Outaouais et l'Association des cadres de l'Université du Québec en Outaouais;

ATTENDU qu'un processus de dotation a été mis en place et qu'un affichage interne le 15 août 2017 et un affichage externe sur le site Web de l'Université le 22 août 2017 ainsi qu'une annonce dans l'édition du 26 août 2017 du journal *Le Droit* ont été effectués;

ATTENDU qu'un comité de sélection a été formé et que ce dernier a analysé les candidatures et a reçu les personnes retenues en entrevue;

ATTENDU la recommandation unanime du comité de sélection;

ATTENDU les explications et la recommandation du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Michel Merleau,

IL EST RÉSOLU :

D'ENGAGER madame Manon Moreau à titre de cadre à l'Université du Québec en Outaouais pour un premier contrat de deux ans débutant le 27 novembre 2017;

D'AFFECTER madame Manon Moreau au poste de directrice au Service des terrains et bâtiments;

DE MANDATER le vice-recteur à l'administration et aux ressources pour procéder à l'engagement et à l'affectation de madame Manon Moreau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6137

concernant la mise à jour et la priorisation des projets du Plan décennal d'investissements universitaires 2018-2028

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'obligation de l'Université de transmettre son Plan décennal d'investissements universitaires (PDIU) à la Direction générale des infrastructures de l'enseignement supérieur du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) et au Bureau de la gestion des projets d'infrastructure du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) pour être conforme à la loi et au règlement sur les investissements universitaires;

ATTENDU que le PDIU se veut un exercice de planification et de priorisation des investissements pour le MEES et le MESI;

ATTENDU que le PDIU n'est pas considéré par le MEES et le MESI comme une demande de financement;

ATTENDU que le PDIU 2018-2028 doit être appuyé par une résolution du conseil d'administration;

ATTENDU la présentation et les explications du recteur et du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU la recommandation du recteur et celle du vice-recteur à l'administration et aux ressources;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de monsieur Yves Dupont, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER le Plan décennal d'investissements universitaires 2018-2028 de l'Université du Québec en Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6138

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences comptables

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la « certification »;

ATTENDU la résolution 400-CA-6079 de la 400e réunion du conseil d'administration, tenue le lundi 24 avril 2017, d'approuver la modification aux critères d'embauche des professeurs afin de faire un ajout aux critères particuliers d'embauche pour le Département des sciences comptables dans les secteurs de la fiscalité, de la certification et de l'interdisciplinarité en sciences comptables;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 25 septembre 2017;

ATTENDU la résolution 282-DSC-1149 de l'assemblée départementale régulière du Département des sciences comptables tenue le 2 octobre 2017, recommandant l'embauche de madame Isabelle Thériault;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Isabelle Thériault;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie B. de Grosbois, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Isabelle Thériault à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « certification » au Département des sciences comptables, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1er janvier 2018 et se terminant le 30 avril 2020;

DE MANDATER la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Isabelle Thériault.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6139

concernant l'embauche d'un professeur régulier au Département des sciences comptables

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la « fiscalité »;

ATTENDU la résolution 400-CA-6079 de la 400e réunion du conseil d'administration, tenue le lundi 24 avril 2017, d'approuver la modification aux critères d'embauche des professeurs afin de faire un ajout aux critères particuliers d'embauche pour le Département des sciences comptables dans les secteurs de la fiscalité, de la certification et de l'interdisciplinarité en sciences comptables;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 25 septembre 2017;

ATTENDU la résolution 282-DSC-1150 de l'assemblée départementale régulière du Département des sciences comptables tenue le 2 octobre 2017, recommandant l'embauche de monsieur Guy Goulet;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Guy Goulet;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie B. de Grosbois, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Guy Goulet à titre de professeur régulier au secteur disciplinaire « fiscalité » au Département des sciences comptables, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1er janvier 2018 et se terminant le 30 avril 2020;

DE MANDATER la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Guy Goulet.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6140

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département des sciences comptables

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de « l'interdisciplinarité »;

ATTENDU la résolution 400-CA-6079 de la 400e réunion du conseil d'administration, tenue le lundi 24 avril 2017, d'approuver la modification aux critères d'embauche des professeurs afin de faire un ajout aux critères particuliers d'embauche pour le Département des sciences comptables dans les secteurs de la fiscalité, de la certification et de l'interdisciplinarité en sciences comptables;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 25 septembre 2017;

ATTENDU la résolution 282-DSC-1148 de l'assemblée départementale régulière du Département des sciences comptables tenue le 2 octobre 2017, recommandant l'embauche de madame Véronique Plouffe;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Véronique Plouffe;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie B. de Grosbois, appuyée par monsieur Claude Chénier,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Véronique Plouffe à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « interdisciplinarité » au Département des sciences comptables, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1er janvier 2018 et se terminant le 30 avril 2020;

DE MANDATER la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Véronique Plouffe.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6141

concernant l'embauche d'un professeur invité au Département des sciences comptables

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la « certification »;

ATTENDU les difficultés observées sur un grand nombre d'années pour le recrutement d'un professeur de certification;

ATTENDU la très grande expérience professionnelle de monsieur Malouin en certification et dans des disciplines connexes;

ATTENDU l'expérience en enseignement de monsieur Malouin comme personne chargée de cours ainsi qu'à titre de professeur invité depuis le 1er juillet 2015 à l'UQO;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 25 septembre 2017;

ATTENDU la résolution 282-DSC-1151 de l'assemblée départementale régulière du Département des sciences comptables tenue le 2 octobre 2017, recommandant l'embauche de monsieur Mario Malouin;

ATTENDU le curriculum vitae de monsieur Mario Malouin;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence du candidat;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie B. de Grosbois,
appuyée par madame Frédérique Delisle,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER monsieur Mario Malouin à titre de professeur invité au secteur disciplinaire « certification » au Département des sciences comptables, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1er janvier 2018 et se terminant le 30 avril 2020;

DE MANDATER la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de monsieur Mario Malouin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6142

concernant l'embauche d'une professeure régulière au Département psychoéducation et de psychologie

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU l'affichage d'un poste de professeur régulier dans le domaine de la psychoéducation;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection en date du 4 octobre 2017;

ATTENDU l'extrait n° 1396 de l'assemblée départementale du Département de psychoéducation et de psychologie tenue le 16 octobre 2017, recommandant l'embauche de madame Geneviève Parent;

ATTENDU le curriculum vitae de madame Geneviève Parent;

ATTENDU la liste de cours de la banque de cours du domaine de compétence de la candidate;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie B. de Grosbois, appuyée par madame Louise Briand,

IL EST RÉSOLU :

D'EMBAUCHER madame Geneviève Parent à titre de professeure régulière au secteur disciplinaire « psychoéducation » au Département de psychoéducation et de psychologie, au site de travail Gatineau, pour la période débutant le 1er décembre 2017 et se terminant le 30 avril 2020;

DE MANDATER la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche pour procéder à l'embauche de madame Geneviève Parent.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6143

concernant le projet de modification de la moyenne cumulative minimale pour l'admission et le maintien dans le programme de baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, cheminement coopératif (7314)

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution CMRI-14-09-17-176 du conseil de module des relations industrielles, tenue le 14 septembre 2017;

ATTENDU la résolution 344-CE-2709 de la commission des études, tenue le 12 octobre 2017;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie B. de Grosbois,
appuyée par madame Lisette Blouin-Monfils,

IL EST RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'augmentation de la moyenne cumulative de 2,5/4,3 à 2,8/4,3 pour l'admission et le maintien dans le programme de baccalauréat en relations industrielles et en ressources humaines, cheminement coopératif (7314), et ce, dès le trimestre d'hiver 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6144

concernant l'ouverture des admissions au programme de baccalauréat en écologie et environnement

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU la résolution 328-CE-2528 de la commission des études du 19 novembre 2015 approuvant le projet de création du baccalauréat en écologie et environnement;

ATTENDU le projet de création du programme de baccalauréat en écologie et environnement et les annexes afférentes tels que transmis à la commission d'évaluation des projets de programme (CEP) du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI);

ATTENDU le complément d'information du 21 juillet 2016 de l'UQO transmis au comité d'évaluation des programmes du BCI;

ATTENDU l'avis de la commission d'évaluation des projets de programmes du BCI concernant le projet de programme de baccalauréat en écologie et environnement du 16 janvier 2017;

ATTENDU le projet de modification du programme de baccalauréat en écologie et environnement présenté à la commission des études du 16 mars 2017 en réponse à l'avis de la commission d'évaluation des projets de programmes du BCI;

ATTENDU la résolution 339-CE-2638 de la commission des études du 16 mars 2017 approuvant les modifications du projet de programme de baccalauréat en écologie et environnement;

ATTENDU la réponse de l'UQO, le 23 mai 2017, à l'avis de la commission d'évaluation des projets de programmes du BCI;

ATTENDU la réponse de l'UQO, le 16 août 2017, aux questions du comité des programmes universitaires du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur;

ATTENDU l'analyse financière du baccalauréat en écologie et environnement;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie B. de Grosbois, appuyée par monsieur Michel Merleau,

IL EST RÉSOLU :

D'OUVRIR les admissions au baccalauréat en écologie et environnement au campus de Gatineau, selon un régime d'admission à temps complet, aux trimestres d'automne et d'hiver, à partir de l'automne 2018, et ce, sur réception de la lettre de la ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur autorisant, aux fins de financement de l'effectif étudiant, la mise en œuvre du programme;

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6144

concernant l'ouverture des admissions au programme de baccalauréat en écologie et environnement

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

DE MANDATER la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche pour créer le Module des sciences naturelles et y rattacher le programme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6145

concernant la modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU le dossier de présentation du projet de modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet;

ATTENDU le dossier d'autoévaluation (réseau), maîtrise en gestion de projet daté du 18 mai 2012;

ATTENDU l'extrait du procès-verbal de l'assemblée annuelle du comité conjoint des programmes de deuxième cycle en gestion de projet tenue à l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) le 25 octobre 2016;

ATTENDU les extraits du procès-verbal de la 137e assemblée départementale extraordinaire du Département des sciences administratives (137e ADESA 26-06-2017 no 1568 et no 1569) tenue le lundi 26 juin 2017;

ATTENDU la résolution du comité de programmes de deuxième cycle en gestion de projet, en changement et en consultation concernant les modifications de programmes de deuxième cycle en gestion de projet (CPGP 01-10-02-2017);

ATTENDU les extraits du procès-verbal de la réunion du comité de programmes de deuxième cycle en gestion de projet, en changement et en consultation tenue le lundi 20 mars 2017 concernant les modifications de programmes de deuxième cycle en gestion de projet (CPGP 01-20-03-2017 et CPGP 02-20-03-2017);

ATTENDU la résolution 344-CE-2710 de la commission des études du 12 octobre 2017 approuvant la modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet;

ATTENDU les modifications aux conditions d'admission présentées au projet;

ATTENDU les descriptifs de cours portant les préalables modifiés;

ATTENDU la résolution du comité de programmes de deuxième cycle en gestion de projet (CPGP 01-01-10-2017);

ATTENDU le document de suivi présenté par les promoteurs du projet de modification de deuxième cycle en gestion de projet;

ATTENDU le plan de déploiement présenté;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie B. de Grosbois,
appuyée par madame Frédérique Delisle,

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6145

concernant la modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le projet de modification des programmes de deuxième cycle en gestion de projet : maîtrise en gestion de projet, cheminement régulier avec mémoire (M.G.P. ~ 3153); cheminement régulier avec mémoire (version multilingue ~ 3207); cheminement coopératif (M.G.P. ~ 3248); cheminement professionnel (M.G.P. ~ 3249); cheminement professionnel (version multilingue ~ 3253); diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de projet (3149); diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de projet, version multilingue (3238); programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749) et programme court de deuxième cycle en gestion de projet, version multilingue (0747);

D'APPROUVER les modifications aux conditions d'admission;

DE SUSPENDRE les admissions au campus de Gatineau aux programmes suivants : cheminement régulier avec mémoire (version multilingue ~ 3207); cheminement professionnel (version multilingue ~ 3253); diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de projet, version multilingue (3238); programme court de deuxième cycle en gestion de projet, version multilingue (0747) et maîtrise, cheminement coopératif (M.G.P. ~ 3248), et ce, dès le trimestre d'automne 2018;

D'APPROUVER le plan de déploiement de l'offre des programmes de deuxième cycle en gestion de projet prévu au campus de Gatineau, à temps complet et à temps partiel, aux trimestres d'automne et d'hiver : maîtrise en gestion de projet, cheminement régulier avec mémoire (M.G.P. ~ 3153); cheminement professionnel (M.G.P. ~ 3249); diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de projet (3149); programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749), et ce, dès le trimestre d'automne 2018;

D'APPROUVER l'ouverture des admissions au campus de Saint-Jérôme à temps partiel seulement, au trimestre d'automne seulement, aux programmes suivants : maîtrise en gestion de projet, cheminement régulier avec mémoire (M.G.P. ~ 3153); cheminement professionnel (M.G.P. ~ 3249); diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en gestion de projet (3149); programme court de deuxième cycle en gestion de projet (0749), et ce, dès le trimestre d'automne 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général

CONSEIL D'ADMINISTRATION

RÉSOLUTION 403-CA-6146

concernant la suspension des admissions à la maîtrise en enseignement secondaire, concentration français langue d'enseignement (1721), concentration mathématiques (1722) et concentration adaptation scolaire (1723)

---

adoptée par le conseil d'administration de l'Université du Québec en Outaouais, lors de sa quatre cent troisième réunion tenue le lundi 30 octobre 2017 à 16 h 30, au pavillon Alexandre-Taché, 283, boulevard Alexandre-Taché à Gatineau, à la salle Jean R. Messier, au local E-2300.

ATTENDU le faible nombre d'inscriptions depuis l'ouverture de ce programme;

ATTENDU la volonté du comité de programme de maîtrise en enseignement de ne plus admettre d'étudiants dans un programme où la qualité de la formation est affectée en raison d'une formation entièrement offerte en supervision;

ATTENDU les résolutions 06-MENS-01, 06-MENS-02 et 06-MENS-03 adoptées le 13 mars 2017 par le comité de programme de maîtrise en enseignement;

ATTENDU la résolution 344-CE-2711 de la commission des études du 12 octobre 2017 recommandant la suspension des admissions à la maîtrise en enseignement secondaire;

ATTENDU les explications de la vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

Sur proposition de madame Sylvie B. de Grosbois, appuyée par madame Lyse Ricard,

IL EST RÉSOLU :

DE SUSPENDRE les admissions à la maîtrise en enseignement secondaire, concentration français langue d'enseignement (1721), concentration mathématiques (1722) et concentration adaptation scolaire (1723), et ce, à compter du trimestre d'hiver 2018, au campus de Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Original signé par :

_____

André J. Roy
Secrétaire général